**HCDH Programme de renforcement des capacités des organes des traités**

**Formation des formateurs sur la présentation de rapports devant les organes des traités**

**Simulation de dialogue constructif avec le Comité pour les droits de l’enfant**

**Instructions : Membres du Comité**

**Préparation de la simulation – 60 minutes**

1. Les participants sont répartis en quatre groupes : deux groupes de dix personnes environ représentant chacun la délégation d’un Etat partie et deux groupes de 4 personnes environ, représentant les membres du Comité des droits de l’enfant. Chacun des groupes participera à un dialogue constructif.
2. La Convention relative aux droits de l’enfant, les directives sur la présentation des rapports et des documents fictifs (rapport de l’Etat partie, observations finales, rapport d’ONG) sont distribués.
3. Une liste d’exemples de questions directrices sera distribuée aux participants incarnant les membres du Comité mais les participants sont encouragés à préparer leurs propres questions ou des questions supplémentaires.
4. Le rôle du Président du Comité, qui est limité a agir en tant que modérateur de la session et à ouvrir cette dernière sera joué par un membre de l’équipe des formateurs.

**Les participants jouant les membres du Comité doivent** :

* Examiner et comparer l’ensemble des documents reçus par le Comité sur l’Etat partie.
* Examiner les directives du Comité sur la présentation des rapports, la liste des points à traiter et les questions envoyées à l’Etat partie et préparer des questions sur des points nécessitant des clarifications de la part de l’Etat partie.
* Coordonner et maitriser la durée de leurs interventions au cours du dialogue constructif.

**Déroulement du dialogue constructif- 45 minutes**

1. Ouverture de la session par le Président du Comité (2 min)
2. Remarques introductives et présentation de sa délégation par le chef de mission (8 min)
3. Questions des membres du Comité (5 min)
4. Réponses aux questions par les membres de la délégation (10 min)
5. Nouvelle phase de question pour les membres du Comité (5 min) et de réponses pour la délégation (10 min)
6. Remerciements du Président (1 min) et remarques conclusives du chef de la délégation (4 min)